



## L'Education Nationale n'aurait-elle pas assez de moyens pour le déplacement des personnels des RASED\*, et pour nos élèves en difficulté ?



Les \*Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) sont composés de professeurs des écoles spécialisés et psychologues de l'Education Nationale (PsyEN). Ces personnels, déjà bien malmenés au regard du manque criant de moyens et du nombre toujours croissant d'élèves en difficulté à suivre, déjà contraints d'avancer tous les frais relatifs à l'exercice de leur mission, voient désormais les moyens dédiés à leurs déplacements fondre comme neige au soleil, la DSDEN 53 déclarant ne pas avoir les moyens de payer leurs déplacements.

C'est la conséquence directe du plan d'économie de 10 milliards d'euros sur le dos des services publics, annoncé par le précédent gouvernement. Les enseignants spécialisés et psychologues scolaires des RASED devaient déjà payer pour aller travailler, on leur demande désormais de limiter leurs déplacements, co-voiturer, prévoir des visios pour leurs rendez-vous de parents et pourquoi pas avec les élèves ? **Inacceptable !**

**Comment faire avec des secteurs immenses et un nombre trop important d'élèves à suivre et sans cesse en augmentation ? Comment faire son travail si leur employeur ne leur donne pas les moyens de se déplacer ?**

Les personnels RASED, PE et PsyEN mis face à leur conscience professionnelle, ont l'impression d'être les jouets de leurs responsables hiérarchiques qui se doutent bien qu'ils vont quand même se déplacer pour mener à bien leurs missions auprès des élèves les plus fragiles et auprès des familles. Les personnels RASED, PE et PsyEN n'ont pas à se retrouver placés dans ces situations intenable, prenant sur leurs finances personnelles pour assurer le suivi des élèves en difficulté.

Ainsi, l'Éducation Nationale n'aurait pas les moyens d'assurer les déplacements de ses personnels, et donc de la prise en charge des élèves en difficulté ? Même la MDA se dote de moyens permettant la prise en charge des déplacements de nos collègues ERSH ! Notons que nos collègues PE CPC se retrouvent dans cette même situation inacceptable. Les conditions sont les mêmes pour les IEN du département.

Le SNUDI-FO 53 exige que les enveloppes budgétaires dédiées aux déplacements de ces personnels soient promptement ré-abondées à la hauteur des besoins, a minima pour que les sommes avancées et dues soient intégralement et immédiatement remboursées.

Le syndicat majoritaire des écoles publiques en Mayenne, sur mandat des collègues RASED réunis avec le SNUDI-FO 53 le mardi 1<sup>er</sup> octobre, portera les revendications directement auprès de la DASEN ce jeudi 3 octobre.

### **Avec les personnels RASED, le SNUDI-FO 53 revendique :**

- Un financement à hauteur des besoins de tous les déplacements des personnels RASED et pris en charge intégralement par l'employeur
- La restitution des postes RASED supprimés depuis 2008 !

*A Laval le 2 octobre 2024*

**SNUDI-FO 53** Syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne - PE, PsyEN, AESH

Bourse du travail, UD-FO 53, 6 rue Souchu Servinière, 53000 Laval

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : [contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr) – Site : [www.snudifo-53.fr](http://www.snudifo-53.fr) – FaceBook : @snudifomayenne – Twitter : @SNUDIFO53